

Ville de Landivisiau - Séance du 15 avril 2022 - n° 2022/200

MODIFICATION DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL - INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE

CONSIDERANT que, par lettre simple en date du 22 mars 2022, Madame Nolwenn DEWAILLY, Conseillère municipale de la liste « *Unis pour Landivisiau* », installée dans ses fonctions le 3 juillet 2020 a notifié à Madame le Maire sa démission ;

CONSIDERANT l'article L. 270 du Code Electoral qui stipule que le candidat sur cette liste venant immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer ce conseiller ;

VU l'état récapitulatif des candidatures enregistrées dans la commune pour le second tour des élections municipales et communautaires (scrutin du 22 mars 2020) ;

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DE :

- l'installation de Madame NICOLIER Roselyne en qualité de Conseillère municipale, candidate suivante de la liste « *Unis pour Landivisiau* »,
- la modification du tableau du Conseil municipal à transmettre à Monsieur le Préfet.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Landivisiau, le 15 avril 2022

**Le Maire,
Laurence CLAISSE.**

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission,

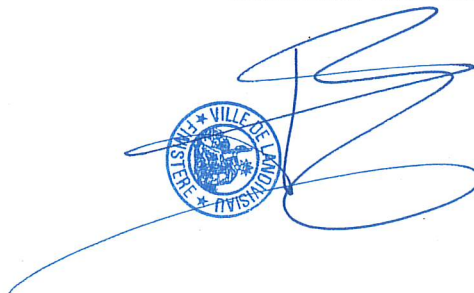
En Préfecture, le... 21 AVR. 2022

Et de la publication, le... 21 AVR. 2022

Fait à Landivisiau, le... 21 AVR. 2022

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL

The image shows a blue ink signature of Laurence Claisse, the Mayor, written over a circular official seal. The seal features a central emblem and the text 'VILLE DE LANDIVISIAU' around the perimeter.